\mathbf{LE}

COLLÈGE DE LAON A PARIS

ESSAL SUR SON FONDATEUR

ET

SON HISTOIRE DEPUIS SA CRÉATION

Jusqu'a sa réunion a louis-le-grand (1314-1764)

PAR

Henri CAHEN

Ancien élève de l'École des Hautes-Études

AVANT-PROPOS — SOURCES MANUSCRITES — BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE PREMIER

LE FONDATEUR : GUI DE LAON — SA FONDATION —
L'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

Gui de Laon, né d'une famille obscure, est élevé en l'église cathédrale de Laon comme enfant de chœur. Ses qualités lui font acquérir l'estime, puis l'amitié de nombreux personnages. Chapelain de Jeanne de Châtillon, comtesse de Blois, il est aussi l'un de ses exécuteurs testamentaires (1292). Chanoine de Laon en 1293, il compte au nombre des officiers royaux, dès 1296, en qualité de receveur. Il reçoit une prébende en l'église de Saint-Quentin en 1298 et en 1301 est

nommé trésorier de la Sainte-Chapelle; il se montre particulièrement généreux envers les enfants de chœur de Laon dont on lui confie la direction. En exécutant le testament d'un bourgeois de Saint-Quentin, il attache son nom à la fondation du collège des Bons-Enfants et du béguinage des Grénetiers de cette ville. Il fonde le collège de Laon en 1314, exécute ensuite le testament d'Étienne de Suizy, cardinal de Bruges, et devient chanoine de Notre-Dame de Paris. Son testament est du 12 avril 1329 et sa mort doit être placée au 11 mai de cette même année. Il est enterré à la Sainte-Chapelle du Palais.

Les collèges de Laon et de Presles ont une charte de fondation commune (13 janvier 1314). Gui de Laon a, en effet, associé à son œuvre Raoul de Presles, clerc du roi, et le collège de Laon-Presles, situé entre la rue des Carmes actuelle et la rue Saint-Jean-de-Beauvais, abrite deux communautés d'étudiants : celle de Laon et celle de Soissons. Les deux groupes, à la suite de querelles, se séparent en 1324 en vertu de la sentence arbitrale de Thomas de Marfontaine. Le collège de Laon, resté sur une partie de l'emplacement primitif, obtient de l'évèque la permission d'édifier une chapelle le 31 août 1325. Les statuts promulgués en 1327 ont tout prévu quant au recrutement des boursiers, à leurs mœurs, à leurs études et à l'administration du collège.

CHAPITRE II

LE PREMIER SIÈCLE DU COLLÈGE - SA PROSPÉRITÉ

Les boursiers ont un différend avec les exécuteurs testamentaires de leur fondateur. Ils acquièrent, le 23 juin 1334, vingt arpents de terre au Plessis-Belleville, près de Lagny-le-Sec, pour 404 livres. Au premier principal, Pierre de Lussot, succède le procureur Jean Blondel en 1339. En 1340, les écoliers de Laon quittent leur maison appelée « la Maison aux Images » pour s'installer en « l'hôtel du Lion-d'Or »

que leur a légué Gérard de Montaigu, avocat au Parlement. Cette nouvelle demeure était située entre la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève et celle des Carmes, derrière le couvent des religieux de ce nom; il n'en reste plus rien aujourd'hui. Une chapelle y est construite, et la permission de célébrer l'office divin est accordée le 15 juillet 1343. Mourard de Martigny, chanoine de Laon, est nommé principal vers 1346. Les exécuteurs testamentaires d'une dame Adée de Cerny fondent, en 1360, une bourse de chapelain au collège: ceux de Jean de Coucy, maître en médecine et chanoine de Reims et de Laon, deux bourses de médecine en 1365. « La Maison aux Images », baillée à cens à Jean de Dormans, évêque de Beauvais, devient le collège de Dormans-Beauvais. Me Étienne Escaillard succède à Mourard de Martigny en 1367 et, sept ans plus tard, il est lui-même remplacé par Me Thomas Froussard de Voyenne, maître en médecine. Le 28 décembre 1375, en vertu du legs de Jehan Le Caron, chapelain de Saint-Denis-du-Pas, consistant en une maison sise rue de la Vieille-Platrière, une bourse artienne est fondée au collège. La maison des « Trois Singes », contiguë à « l'hôtel du Lion-d'Or », devient une des propriétés des boursiers. Me Henri Carpentin, maître en médecine, principal en 1382, se retire en 1385 et devient le médecin de la duchesse de Bourgogne. Aubry Leriche, Raoul de Harbes, tous deux maîtres en médecine, sont successivement principaux. Gérard de Versigny, nommé principal en 1388, est chanoine de Laon. Un collège particulier fondé par l'évêque Raoul Rousselot est réuni à celui de Laon en 1388. En 1390 est établie la bourse chapelaine de François de Montaigu. Jean de Marle (1394) termine la liste des principaux du quatorzième siècle.

CHAPITRE III

LE COLLÈGE AU QUINZIÈME SIÈCLE : SA DÉSOLATION, SES DÉMÈLÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ ET LES RECEVEURS DE CRÉPY-EN-LAONNAIS

Lorsque Jean d'Achery, maître ès arts et en théologie, est nommé principal (1401), le collège jouit d'une excellente situation; les dons sont nombreux, l'archevêque de Besançon, Gérard d'Athies, fonde son obit en la chapelle, et une nouvelle place de chapelain est due à la libéralité de Jean Motel, chanoine de Noyon (1409). Mais, pendant les magistères de Pierre Henriart et de Pierre Goudemant, les guerres civiles et la peste ont vite fait de ruiner le collège. M° Pierre Goudemant le fait cependant entrer en possession, en 1429, de la maison du collège de Dace et du « Pilier Verd » rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. A Pierre Goudemant succède Jehan Chevalier, bachelier en théologie.

Le collège de Laon, pendant presque toute son existence, a été en lutte avec les possesseurs du domaine de Crépy-en-Laonnais au sujet de la rente de 112 livres qu'il avait droit de percevoir sur cette ville. Les habitants de Crépy, au quinzième siècle, sont organisés en commune; des saisies continuelles sont exercées à la requête du collège sur les biens des habitants que l'on rend responsables de la dette commune. Ce procédé crée de nouvelles difficultés. Les habitants en nient la légitimité et provoquent une enquête sur les us et coutumes de Vermandois qui reconnaît les biens des particuliers saisissables pour la dette de la communauté. La remise de la seigneurie de Crépy au roi décharge les habitants de cette rente en 1458 et le receveur de Vermandois devient le débiteur des boursiers de Laon.

Le collège reprend peu à peu son activité coutumière avec les principaux Jean Delâtre, Jean Le Soldat, chanoine de Sens et chantre de la Sainte-Chapelle, et Nicolas Ledent, recteur de l'Université. Il devient propriétaire, par legs de M° Pierre Landreau, de la maison de « la Tête-Noire », rue Saint-Antoine (1460), après être entré en possession de « la Corne-de Cerf », rue des Carmes (1458). Jean Derlons, licencié en médecine, est principal en 1471. Ses trois successeurs, Pierre Leroux (1475), Jean Gaillard, maître en médecine (1476), Guillaume Brisset, prêtre et médecin (1477), meurent de la peste. Jacques Desfontaines, bachelier formé en théologie (1481) et le procureur Jean Visinier s'emploient avec succès à faire renaître la prospérité un instant disparue.

CHAPITRE IV

LE COLLÈGE AU SEIZIÈME SIÈCLE : SON RELÈVEMENT; LES DÉSORDRES DES BOURSIERS PENDANT LES GUERRES CIVILES

Eudes Carlier, maître en théologie, est principal de 1498 à 1506. Son successeur, Gobert Tournemeule, aussi maître en théologie, fait édifier une nouvelle chapelle (1506-1507). Le principal Jean Crochin, docteur en théologie, élu en 1517, reçoit 1.000 livres de M. de Mannay, chanoine et grand-archidiacre de Laon; elles sont employées à l'acquisition de « l'Image-Sainte-Catherine », située au coin de la rue des Carmes et de la rue Judas (1519). Le collège la fait abattre et élève sur son emplacement « le Petit-Luxembourg », l'Épée-de-Bois », « l'Image-Saint-Marc » et « le Nom-de-Jésus » (1522). Le collège a un principal recteur de l'Université en la personne de Jean Berthoul, docteur en théologie et chanoine de Laon (1523-1545). Michel Roussel, ancien prieur du prieuré de Saint-Denis-de-Poix, fonde deux bourses au collège en 1536, et le principal en fonde une autre en 1542. A la mort de Me Berthoul (1545), la discorde se met parmi les boursiers auxquels l'évêque de Laon impose Me Toussaint Dumont, docteur en théologie, comme principal (1545-1555). Jean Lemoine, bachelier en théologie (1555-1562), et Guillaume Gaillard (1562-1577) lui succèdent à tour de rôle. Le principalat de ce dernier est des plus tourmentés: les guerres civiles portent de graves atteintes à la discipline et aux études des boursiers; le Parlement y met ordre en 1575. Claude Cardon, docteur en théologie, est principal de 1577 à 1586. Les désordres qui se sont produits ont de fâcheuses conséquences sous le magistère de Jean Tricqueneau, docteur en théologie (1586-1593). Des querelles éclatent à l'élection de Charles Gérault (1593-1597) qui reçoit la fondation Lepot (1596). François Noël, qui fut le compétiteur de Me Gérault, le remplace (1597-1600). La réformation de l'Université porte l'archidiacre Nicolas Triplot à donner vingt-huit articles de statuts en 1598.

CHAPITRE V

LE COLLÈGE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE : SON ÉTAT FLORISSANT QUERELLES INTESTINES

Antoine Chrétien, curé de Nantouillet, fonde une bourse au collège en 1603 sous le magistère de Jean Bocquillard (1600-1628). Une sévère gestion du temporel permet d'effectuer la construction des deux « hôtels du Lion-d'Or » devant jes bâtiments du collège, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, et d'augmenter la valeur des bourses. Le collège entre en possession des maisons du « Soufflet-Vert » (1626) et de « la Navette » (1636); elles appartenaient auparavant aux écoliers de la fondation de Harbes dont les principaux et procureurs du collège de Laon avaient été faits les administrateurs-nés. Le principal, Jean Aubert (1628-1650), est un ancien recteur de l'Université; il devient professeur de grec au Collège royal et interprète du roi. Sa célébrité met le collège de Laon en évidence. Il reçoit les fondations de Mes Bocquillard (1638) et Lucien Stupra (1643). A sa mort, on est obligé de recourir à l'arbitrage de Gilles Ménage et de Gérôme Bignon, entre autres personnages, pour donner un maître aux écoliers. Claude Sallé, bachelier en théologie, est nommé en 1652; Louis Dubois, prêtre, lui succède l'année suivante. En exécution du testament de Charles de Vendeuil, une bourse artienne est fondée en 1656. Adrien Bertrand (1663-1664) résigne ses fonctions en faveur de Philippe Dormay, prêtre, précepteur de la famille Lepelletier. Me Gilles Tilorier fonde deux bourses (1678 et 1683) Le principal, excellent administrateur, mécontente cependant ses boursiers par la création d'une coadjutorerie en faveur de Hyacinthe Ravechet (1685); c'est une cause de désordres auxquels mettent fin les statuts de l'évêque Jean d'Estrées (1688). François David, élu principal (1692) et procureur, est à la hauteur de sa tâche. De nouveaux règlements sont donnés par l'évêque Louis de Clermont (1695); ils ne font que remettre en vigueur ceux qui les ont précédés.

CHAPITRE VI

LE DERNIER SIÈCLE DU COLLÈGE : SES DIFFICULTÉS D'EXIS-TENCE, SON RENOUVEAU DE PROSPÉRITÉ, SA RÉUNION A LOUIS-LE-GRAND

L'équilibre dans le budget du collège est rompu dès le commencement du siècle par suite de la misère des temps. F. David est obligé de recourir aux emprunts. En 1708, le chanoine Menguy, en exécution du testament de M. Cousin, président de la Cour des Monnaies, fonde six bourses au collège à raison d'un capital de 42.000 livres. Ch. Marteau, régent de la Faculté de médecine, est inscrit sur la liste des bienfaiteurs de la maison en 1710. Les conséquences de l'hiver de 1709 sont des plus fàcheuses. La chute de la Banque de Law fait encore plus souffrir la communauté. Le principal parvient cependant, au bout de quelques années, à rétablir l'ordre dans les finances, de sorte qu'à sa mort (1736) il laisse le collège en bonne voie de prospérité. Le roi assigne aux boursiers une rente de 150 livres sur la chapelle de Notre-Dame-de-Liesse pour les indemniser de la perte des arrérages de la rente qu'ils percevaient sur le

domaine de Vermandois. Joseph Lecomte, prêtre, est nommé principal et procureur (1736); il fait entrer le collège en possession du legs de Jean Garbe, ancien doyen de la Faculté de médecine (1746). C'est le dernier principal du collège.

Les petits collèges de l'Université, depuis longtemps condamnés, ne subsistaient que grâce à l'indécision de la lutte engagée entre les Jésuites et l'Université. La chute des premiers, suivie de la fermeture de leur collège de Clermont, est le signal de la disparition des petits collèges. Ils sont soumis à une enquête (1763) : le collège de Laon est classé le premier quant au nombre de ses boursiers (30), et le second quant au chiffre de ses revenus (15.000 livres) Il est réuni à Louis-le-Grand en 1764, malgré la vive opposition de l'évêque de Laon, son supérieur.

APPENDICES

- I. La bibliothèque. Inventaire de 1597.
- Il. PLAN DU COLLÈGE. Notice explicative.
- III. LISTE D'OBITS.

PIÈCES JUSTIFICATIVES